



ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE DES PONTS

PONTS ALUMNI – Maison des Ponts - 42 rue Boissière - 75116 PARIS

www.ponts.org

➔ RENSEIGNEMENTS POUR LA MISE A JOUR DE L'ANNUAIRE 2023

Nom Promo
Nom marital Diplôme
Nom usuel
Prénom
Prénom usuel (si différent)
Date de naissance Nationalité

Adresse personnelle
Code postal Ville
Pays
N° de téléphone N° de téléphone mobile
Adresse électronique :

Vous êtes : Actif Retraité Etudiant Sans activité

Activité professionnelle

Nom de la société
Fonction exercée
Secteur d'activité Code APE
Adresse
Code postal Ville
Pays
N° de téléphone N° de téléphone mobile
Adresse électronique :

NOTA :
Cette fiche fait l'objet d'un traitement automatisé d'informations nominatives.
Il est rappelé que conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement

- que les renseignements demandés sont destinés à l'Association des Anciens Élèves de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et peuvent être transmis à toute personne physique ou morale susceptible d'apporter une aide à l'Association, à ses membres, et à l'École,
- que l'ancien élève est libre de ne fournir qu'une partie des renseignements demandés (auquel cas seules les informations données figureront dans l'annuaire établi par l'Association des anciens élèves) comme de demander à ce que les informations données par lui ne figurent pas dans l'annuaire,
- que l'ancien élève a le droit d'obtenir copie des informations le concernant figurant au fichier informatique de l'Association des anciens élèves, et de demander la modification ou la suppression de mentions qui s'y trouvent portées

→ Calcul du versement 2023

(Cotisation valable pour l'année civile, de janvier à décembre 2023)

Tarifs 2023	
Cotisation de base	150 €
Cotisation Retraités	115 €
Cotisation Jeunes (3 dernières promotions : 2020 à 2022)	75 €
Cotisation Jeunes (entre 3 et 6 ans : 2017 à 2019)	105 €
Cotisation Couples Ponts	200 €
Cotisation Sclolarité complète - Elèves Ingénieurs à partir de la promo 2023	50 €
Cotisation Elèves formations courtes	10 €
Abonnement à la revue PCM (en sus)	46 €

Mon règlement	
Cotisation :
Revue PCM :
Don versé à Ponts Alumni :
Total :

Une réduction de 10% sur le montant des cotisations annuelles est désormais accordée à tous les diplômés optant pour le règlement par prélèvement automatique

(Autorisation remplie et signée à nous renvoyer accompagnée d'un RIB)

AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA : **FR41ZZZ271551**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

Votre code BIC :

Votre numéro de compte IBAN :

Date :

Signature :

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

AAENPC – Maison des Ponts – 42 rue Boissière - 75116 PARIS

ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE DU CREANCIER

LCL – 70 rue Pierre Charron – 75008 PARIS

N'oubliez-pas de joindre le RIB